

**COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 DECEMBRE 2018**

L'Assemblée Générale des Pattes Bleues s'est tenue à la salle des fêtes de St-Trivier-de-Courtes. Elle a été ouverte à 17 heures 45 sous la présidence de Michel Debost.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Raoul disparu le 1<sup>er</sup> novembre dernier, époux de notre adhérente et amie Madeleine Berthiller.

Michel BRUNET, Maire de St-Trivier-de-Courtes et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse était représenté par Françoise Pirat, Adjointe responsable des associations et par Yves Bernard 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de St-Trivier-de-Courtes.

Michel Debost a tout d'abord remercié de leur présence, Françoise Pirat et Yves BERNARD ainsi que le représentant de la presse, J.P. VELON pour la Voix de l'Ain.

61 adhérents sur les 72 inscrits étaient présents.

4 étaient excusés :

Madeleine GOUILLOUX, Maguelone HARMEL, Michel DUPERRON, Pascale LONG.

Nous avons recueilli 1 nouvelle adhésion pour 2019 celle de Bernadette MEYSMAN qui nous revient.

**❖ Rapport d'activité, moral et financier.**

Adhérents : 72 personnes étaient inscrites en 2018 contre 71 en 2017.

La cotisation annuelle reste à 15 € par adhérent.

***Répartition des adhérents par commune :***

ST-TRIVIER-DE-COURTES	29	ST JULIEN S/REYSSOUZE	2
CHAVANNES S/REYSSOUZE	6	VERNOUX	2
MONTREVEL	4	VESCOURS	2
COURTES	3	ATTIGNAT	1
CORMOZ	3	CRAS S/REYSSOUZE	1
CURCIAT DONGALON	3	FOISSIAT	1
MANTENAY	3	LA GENETE	1
CHOISY	2	ST BENIGNE	1
CUISERY	2	ST NIZIER LE BOUCHOUX	1
MARBOZ	2	VAL D'EPY	1
PONT DE VAUX	2		

### **6 adhérents nous ont quittés en 2018 :**

<b>BROYER</b>	Françoise	<b>NOBLET</b>	Chantal
<b>BERTHET</b>	Gilbert	<b>SERRUT</b>	Agnès
<b>MEYSMAN</b>	Bernadette		
<b>MEYSMAN</b>	Gilbert		

### **7 adhérents nous ont rejoints :**

<b>FAUSSURIER</b>	Chantal	<b>DUPERRON</b>	Michel
<b>MASUYER</b>	Béatrice	<b>JOYEUX</b>	Danielle
<b>ESCALIER</b>	Dominique	<b>NOE</b>	Dominique
<b>HARMEL</b>	Maguelone		

L'année 2018 aura été une année sans incident. Le président souligne que l'effectif est sensiblement le même d'une année sur l'autre.

Le casse-croûte d'après randonnée est toujours bien apprécié. Michel DEBOST rappelle qu'il doit être simple. 26 personnes ont participé à son élaboration contre 25 en 2017. Les boissons sont offertes par l'association.

Il souligne aussi l'importance de consulter ses mails avant une randonnée pour voir si elle n'a pas été annulée (*pour cause de mauvais temps, par exemple*).

### **❖ Groupe des GRANDES RANDONNEES :**

	<b>Année 2018</b>
Sorties programmées	<b>46</b>
Sorties réalisées	<b>41</b>
Sorties annulées (pluie)	<b>5</b>
Distances parcourues	<b>651 km</b>
Moyenne des personnes par sortie	<b>18</b>

A ces sorties, s'ajoutent celle organisée par la comité de fleurissement de St-Trivier-de-Courtes début juillet avec un parcours de 13 km mais aussi celle avec le club de randonnée de Cluny et celle de Chatillon/Chalaronne.

### **❖ Groupe des RANDONNEES LOCALES :**

	<b>Année 2018</b>
Sorties programmées	<b>18</b>
Distances parcourues	<b>196</b>
Moyenne km par sortie	<b>10,750</b>
Moyenne des personnes par sortie	<b>17</b>

Michel DEBOST remercie Madeleine GOUILLOUX, Jean-Claude JANODET et Agnès SERRUT pour la réalisation du calendrier des randonnées locales.

### ❖ Entretien des circuits de randonnée :

Par une convention signée en 2016, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse a confié à l'Association des Pattes Bleues, la promotion de l'activité de loisirs de randonnée et l'entretien annuel de la signalétique des 4 circuits pédestres du territoire à Saint-Trivier-de-Courtes, Vescours, Lescheroux et Cormoz.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse nous a apporté une aide forfaitaire d'un montant de 500 € pour l'année 2018 ainsi que la fourniture du matériel de balisage.

Nous n'avons pas à ce jour d'accord de convention signé pour 2019.

### ❖ Les moments festifs :

Des moments très conviviaux ont marqué l'année 2018 avec la randonnée des chasseurs à Pressiat en juin où 18 adhérents y participaient et le repas annuel à l'auberge du Mont Myons en juillet avec 38 participants.

### ❖ Bilan financier :

Geneviève CHEVAILLER, Trésorière, nous présente le bilan 2018 :

<b>BILAN AU 31/11/2018</b>							
						<b>Solde au 01/12/2017</b>	<b>2 559,72 €</b>
<b>EXERCICE 2018</b>							
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>					
<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>UNITES</b>	<b>PU</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RESULTAT 2018</b>	
Assurance	- 291,99 €	Adhérents	69	15,00 €	1 035,00 €		
Soupe	- 561,26 €	Adhérents	3	7,50 €	22,50 €		
Boissons	- 247,35 €	Dons			30,00 €		
Divers	- 17,46 €	Tartes Pressiat			19,00 €		
Boissons Pressiat	- 228,00 €	Subvention			500,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 346,06 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>1 606,50 €</b>	<b>260,44 €</b>	
						<b>Bilan au 31/11/2018</b>	<b>2 820,16 €</b>

A la demande du Président et en accord avec l'ensemble des personnes présentes, le vote se fera à main levée.

Aucune remarque, ni opposition des membres présents, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

### ❖ **Renouvellement du 1/3 sortant :**

L'assemblée reconduit à la majorité pour 3 ans le mandat des personnes citées ci-dessous :

<b>RENOUVELLEMENT du 1/3 SORTANT</b>		
1	<b>BUELLET</b>	<b>Jo</b>
2	<b>DONGUY</b>	<b>Lucette</b>
3	<b>JACQUILLER</b>	<b>Roland</b>
4	<b>JANODET</b>	<b>Jean-Claude</b>
5	<b>LAURENT</b>	<b>Daniel</b>

Annie BELLATON, Dominique ESCALIER et Alain MASUYER sont élus à l'unanimité pour rejoindre le C.A.

### ❖ **Les remerciements :**

Michel DEBOST a remercié tous les membres du Conseil d'administration pour leur implication au sein des Pattes Bleues.

Un grand merci également à Geneviève CHEVAILLER, trésorière, Michèle SELLIER, secrétaire, Roland JACQUILLER et Jean-Claude JANODET, responsables de la boisson, à Jo BUELLET pour la réalisation d'un superbe diaporama et enfin merci à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de l'association. Jo BUELLET ne souhaite plus continuer à réaliser ce diaporama. C'est Yves BERNARD qui accepte dans prendre la charge. Merci à lui .

Merci à Christiane DE FAULTRIER d'avoir accepté cette année encore de nous cuisiner une excellente soupe à l'oignon et à Geneviève CHEVAILLER pour ses escargots.

Merci à Yves BERNARD qui s'investit pour faire vivre le site internet de la mairie de St-Trivier:  
<http://www.saint-trivier-de-courtes.fr/sports.htm>

Merci à la commune de St-Trivier-de-Courtes pour le prêt de la salle de réunion tout au long de l'année et de la salle des fêtes pour la tenue de son A.G.

### ❖ **Questions diverses :**

Michel DEBOST a posé la question sur le maintien ou non du repas annuel au restaurant en juin. 3 choix étaient proposés : restaurant, pique-nique ou rien. C'est le choix du restaurant qui en est ressorti après un vote à bulletin secret.

La soirée s'est achevée par la dégustation de la soupe à l'oignon. 68 adhérents y participaient.

Fait à St-Trivier-de-Courtes le 16 décembre 2018

La Secrétaire,  
Michèle SELLIER

Le Président,  
Michel DEBOST